



RECOMMANDATIONS POUR ATTÉNUER L'IMPACT D'UNE DEUXIÈME VAGUE DE COVID-19 SUR LES «COMMUNAUTÉS CULTURELLES»

RECOMMANDATIONS

Recommandations issues du projet « Impacts de la crise de la COVID-19 sur les "communautés culturelles" montréalaises. Enquête sur les facteurs socio-culturels et structurels «affectant les groupes vulnérables»
[Rapport complet disponible ici >>](#)

RECUEILLIR LES DONNÉES SUR LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA COVID

Recueillir systématiquement des données permettant de documenter les liens entre d'une part, la prévalence et la sévérité de la COVID-19, et d'autre part, les déterminants sociaux potentiellement pertinents, incluant l'ethnicité, la langue, le statut migratoire, l'emploi, l'utilisation des transports en commun, les conditions de logement, etc. Cette recommandation a également été formulée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.¹

FAVORISER LA CONCERTATION ET LA CONSULTATION COMMUNAUTAIRE

En temps de pandémie, les interventions de santé publique gagnent à tenir compte de la diversité de la population et à favoriser l'engagement des communautés notamment par la consultation et participa-

¹ https://www.cdpcj.qc.ca/Publications/LETTRE_col-lecte-donnees-desegragees_Covid-19.pdf

INSTITUT UNIVERSITAIRE
SHERPA
Immigration. Diversité. Santé.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'Île-de-Montréal

Québec

EN BREF



RECUEILLIR LES DONNÉES SUR LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA COVID



FAVORISER LA CONCERTATION ET LA CONSULTATION COMMUNAUTAIRE



PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX INFORMATIONS ET CONSIGNES SANITAIRES EN ÉTABLISSANT UN PLAN DE DIFFUSION MULTILINGUE



PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES PSYCHOSOCIAUX



FAVORISER L'ACCÈS AUX MESURES D'AIDE FINANCIÈRE



ASSURER LE RESPECT DES MESURES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL LIÉES À LA PANDÉMIE



FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PRÉVENIR LES ÉVICTIONS LIÉES À LA PANDÉMIE



PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE FAMILIAL



SOLIDIFIER LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET AGIR CONTRE LE RACISME

tion (Barker et al., 2020; Wilkinson et al., 2017). Dans ce contexte, les organisations communautaires constituent des alliés pour les directions de santé publique et les CIUSSS, et de plus fortes collaborations permettraient de renforcer les réponses collectives en contexte de crise sanitaire. La collaboration pourrait être favorisée en impliquant l'ensemble des organisations communautaires, par exemple par l'entremise des Tables de concertation, pour préciser les besoins sur le terrain, les orientations, et les ajustements des mesures. Ceci devrait inclure non seulement les groupes communautaires, mais aussi les associations ethnoculturelles, groupes religieux et groupes d'entraide informels afin d'assurer une représentation la plus large et diversifiée possible de différents secteurs de la population.

PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX INFORMATIONS ET CONSIGNES SANITAIRES EN ÉTABLISSANT UN PLAN DE DIFFUSION MULTILINGUE

Un défi soulevé par les données concerne l'accès, pour les personnes allophones, à l'information fréquemment modifiée concernant les consignes sanitaires et les mesures sociales et économiques visant à soutenir la population. Au début de la crise, les traductions ont été réalisées non pas par les services publics mais par des organismes communautaires. Il semble important de rendre accessibles les informations et les services liés à la COVID dans les langues principales des résidents de Montréal, incluant le français, l'anglais et les 15 autres langues actuellement utilisées sur la page de Santé Montréal (arabe, créole haïtien, espagnol, farsi, hindi, italien, lingala, mandarin, portugais, punjabi, russe, tagalog, tamoul, vietnamien, yiddish). L'amélioration de l'accès aux informations et services en plusieurs langues pourrait être facilitée par les actions suivantes:

- Diffuser des informations multilingues sur la COVID-19, sur la page de Santé Montréal² et d'autres plateformes.
- Diffuser des informations multilingues sur les consignes de santé et de sécurité au travail liées à la COVID, ainsi que sur les droits et recours des travailleurs en cas de non-respect de telles consignes.
- Pour la ligne Info-Santé et toute autre ligne d'information sanitaire COVID, faciliter le recours aux services d'interprétariat téléphonique (par ex. : Language Line Solutions) afin de s'assurer de répondre aux appelants dans leur langue s'ils ne parlent ni le français ni l'anglais.
- Dans les cliniques de dépistage et dans le réseau de la santé, dans la mesure du possible, prendre

les mesures afin de pouvoir communiquer avec les patients dans leur langue, notamment en ayant recours à des interprètes.

- Miser sur des outils d'information faciles à comprendre pour des personnes avec un faible niveau de littératie, notamment en améliorant l'infographie avec plus d'images et un texte allégé, et en produisant de courtes capsules vidéo.
- Faire appel à des professionnels de la santé provenant des principales communautés culturelles afin de créer du contenu (ex. : capsules vidéo) adapté sur les plans culturel et linguistique. Si possible, il est souhaitable de faire appel à des personnes connues et respectées dans la communauté.
- Miser sur les médias qui sont privilégiés par les communautés culturelles, incluant:
 - Des postes de radio de diverses communautés culturelles (ex. : haïtienne, philippine...);
 - Des journaux de diverses communautés culturelles;
 - Des pages en ligne (ex. : Facebook) de diverses associations ethnoculturelles et groupes communautaires;
 - Des applications pour cellulaires (par ex. : Whatsapp) pour rejoindre les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou d'accès internet;
 - Des affiches dans les transports en commun;
- Créer et maintenir à jour une page web avec une liste centralisée de toutes les ressources essentielles liées à la pandémie à Montréal (ex. : dépannage alimentaire, mesures de soutien financier...) et des hyperliens vers d'autres pages web importants (ex. : Santé-Montréal).

PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET AUX SERVICES PSYCHOSOCIAUX

Les données suggèrent qu'en temps de pandémie, il est important de mettre en place des mesures garantissant un accès universel et sans frais au dépistage et aux soins liés à la COVID à toutes les personnes vivant au Québec, sans égard à leur statut migratoire.

- Afin d'atteindre cet objectif, il y aurait lieu d'adopter une politique inspirée de celle en vigueur en Ontario depuis le 20 mars 2020, qui garantit l'accès sans frais à l'ensemble des services de santé à toutes les personnes vivant dans la province, sans égard à leur statut migratoire. En effet, les

2 <https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/informations-multilingues/>

patients ne peuvent pas savoir avant de se présenter s'ils sont atteints de la COVID. Si la couverture universelle est limitée au dépistage et au traitement de la COVID, comme c'est le cas au Québec depuis le 31 mars 2020, des personnes sans carte RAMQ hésitent souvent à se faire dépister, de peur de devoir payer si le test est négatif.

- Dans tous les cas, ces nouvelles mesures d'accès universel doivent être largement diffusées, autant dans le réseau de la santé qu'auprès du public, en visant particulièrement les communautés culturelles.
- Les cliniques de dépistage et autres établissements du réseau de la santé doivent annoncer clairement qu'ils protégeront la confidentialité et la vie privée de tous leurs patients, incluant les personnes sans statut, et qu'ils ne communiqueront aucune information à leur sujet à l'Agence des services frontaliers du Canada ou autres autorités de l'immigration.

Concernant les services de santé et services psychosociaux:

- En cas de nouveau confinement, prendre les mesures pour maintenir une offre adéquate de services médicaux, psychosociaux et soins à domicile pour l'ensemble de la population, en particulier les groupes les plus vulnérables.
- Offrir une ligne d'écoute et de soutien psychologique dans de multiples langues, en plus du français et de l'anglais.

FAVORISER L'ACCÈS AUX MESURES D'AIDE FINANCIÈRE

Il serait bénéfique pour les personnes les plus vulnérables, incluant les personnes sans statut, de rendre universel l'accès aux mesures d'aide financière liées à la pandémie.

ASSURER LE RESPECT DES MESURES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL LIÉES À LA PANDÉMIE

En ce qui concerne la santé et sécurité au travail, les mesures suivantes permettraient d'améliorer la situation des travailleurs plus vulnérables en temps de pandémie:

- Renforcer la capacité de la CNESST et de la DRSP à faire des inspections et à imposer les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la COVID dans tous les milieux de travail.
- Mener une campagne d'information multilingue sur le droit de refuser de travailler dans des situations non sécuritaires et les recours en cas de représailles de l'employeur, en priorisant les transports en commun comme lieu de diffusion.

- Pour toutes les personnes travaillant dans des établissements de soins (hôpitaux, CLSC, CHSLD, etc.), s'assurer qu'elles aient accès à:
 - Des équipements de protection personnelle (ÉPP) adéquats;
 - Une formation sur l'utilisation des ÉPP, en prenant les mesures nécessaires pour que l'information soit bien comprise (ex. : traduction des outils d'information dans les principales langues parlées par ces travailleurs);
 - Offrir aux travailleurs à haut risque d'exposition à la COVID la possibilité d'être hébergés ailleurs qu'au domicile familial, en donnant la priorité aux personnes qui vivent dans des logements qui sont petits, surpeuplés, ou partagés par des personnes particulièrement vulnérables (ex. : aînés).
- Assurer la protection de l'ensemble des travailleurs, incluant les "travailleurs essentiels" hors des milieux de santé, par l'accès à l'ensemble des mesures nécessaires afin de protéger leur santé, fournies ou organisées par l'établissement (qu'il s'agisse de travailleurs fournis par une agence de placement ou de travailleurs avec un lien direct d'emploi).
- Minimiser le mouvement de travailleurs provenant d'agences de placement d'un milieu de travail à un autre, afin de minimiser les risques qu'ils soient contaminés et qu'ils soient des vecteurs de contagion.
- Pour les personnes à statut précaire ou sans statut, s'assurer qu'elles ne subiront pas de préjudice si elles sont déclarées positives à la COVID-19 ou si elles dénoncent des conditions de travail non conformes aux consignes sanitaires ou refusent de travailler dans de telles conditions. Ceci implique un engagement de protection de la confidentialité, ainsi qu'une campagne pour en informer les travailleurs à statut précaire ou sans statut.

FAVORISER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Compte tenu de l'impact important de la pandémie sur la sécurité alimentaire, les mesures suivantes pourraient être mises en œuvre afin de protéger les personnes les plus vulnérables en cas d'un nouveau confinement ou d'une autre épidémie :

- Soutenir financièrement les organisations qui offrent des services de dépannage alimentaire, afin qu'ils soient disponibles rapidement à travers Montréal, particulièrement dans les quartiers les plus défavorisés, en quantité suffisante

et, dans la mesure du possible, en incluant des aliments favorisés par les familles desservies.

- Faciliter l'accès ou fournir des ÉPP adéquats pour les personnes qui travaillent dans ces organismes.

PRÉVENIR LES ÉVICTIONS LIÉES À LA PANDÉMIE

En cas d'un nouveau confinement, rétablir le moratoire sur les évictions de locataires.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE FAMILIAL

En cas d'un nouveau confinement ou d'une autre crise sanitaire majeure, les mesures suivantes pourraient être considérées pour promouvoir le bien-être des familles:

- Donner accès aux garderies d'urgence à tous les travailleurs "essentiels", en plus des travailleurs de la santé, en garantissant l'accès à tous sans égard au statut migratoire.

Si des cours primaires et secondaires sont de nouveau offerts à distance:

- S'assurer que tous les écoliers ont accès à un ordinateur ou une tablette et à internet.
- Offrir un soutien spécial aux écoliers dont les parents ne maîtrisent pas le français et/ou ont un faible niveau de littératie (sur le plan de la lecture ou du numérique).
- Offrir un soutien spécial aux familles les plus défavorisées afin que les enfants, surtout d'âge préscolaire, reçoivent une stimulation et une supervision adéquates pour promouvoir leur développement.

SOLIDIFIER LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET AGIR CONTRE LE RACISME

Compte tenu des tensions sociales susceptibles d'émerger en temps de pandémie, certaines mesures pourraient être mises en oeuvre afin de promouvoir le vivre-ensemble, de rétablir ou renforcer le sentiment de sécurité des communautés minoritaires en les protégeant des discours et actes haineux, notamment:

- En cas de tensions sociales préoccupantes, dans une approche de prévention, miser sur les ressources communautaires existantes et la médiation interculturelle afin de favoriser le dialogue intercommunautaire.
- Favoriser l'accès en diverses langues dans les informations concernant les recours face aux incidents ou crimes haineux et encourager les personnes à les rapporter.

CONCLUSION

Dans le contexte de la pandémie, tel que le rappelle l'Organisation mondiale de la santé, la dignité et les droits des personnes les plus vulnérables requièrent des États une attention et des mesures spécifiques de protection contre la discrimination (OMS, 2020). L'Organisation panaméricaine de la santé recommande également l'adoption d'actions ciblées et adaptées aux populations vulnérables en raison d'inégalités, d'exclusion et de discrimination, ce qui nécessite une meilleure compréhension des enjeux rencontrés et une compilation de données désagrégées (PAHO, 2020). Ces préoccupations font écho aux valeurs promues par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Considérant ces préoccupations et valeurs, le présent rapport s'est inscrit dans une perspective de justice sociale en santé, dans l'objectif de favoriser une réponse collective à la pandémie de la COVID-19 qui soit inclusive et globale. La perspective adoptée a ainsi été guidée par une considération de la santé physique, mentale, économique, sociale et (inter)communautaire de la population. En favorisant une meilleure compréhension de l'expériences des communautés culturelles montréalaises lors de la pandémie COVID-19, ce rapport a cherché à contribuer aux réflexions concernant la planification de la suite de la réponse publique et communautaire de la société québécoise à la crise sanitaire. Face aux enjeux complexes soulevés par la pandémie, la prise en compte des personnes les plus vulnérables (en raison de facteurs linguistiques, culturels, socioéconomiques, ou migratoires) ainsi que la promotion de collaborations intercommunautaires nous semblent incontournables.

Une publication de l'Institut universitaire SHERPA, 7085
Hutchison, Montréal, Qc., H3N 1Y9
sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca
<https://www.sherpa-recherche.com>

Recommandations issues du rapport : Impacts de la crise de la COVID-19 sur les « communautés culturelle » montréalaises. Enquête sur les facteurs socioculturels et structurels affectant les groupes vulnérables
Éditeur : Institut universitaire SHERPA
Auteurs : Janet Cleveland (PhD), Prof. Jill Hanley (PhD), Annie Jaimes (PhD), Tamar Wolofsky (MSW)
Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli
Photo page couverture : Murale « Rencontre entre les cultures », Centre éducatif communautaire René-Goupil, 4105, 47e rue (coin Pie IX), Montréal. Par MU / Yannick Picard. [Photo Ville de Montréal CC BY-ND 2.0 \(détail\)](#)